

ORGANISENT

 **Med' INNOVANT 2017**

CONCOURS DE SOLUTIONS INNOVANTES

SMARTCITY - SMARTPORT

1^{ER} SEPTEMBRE ————— 10 OCTOBRE 2017



éco
cité

MODE D'EMPLOI

www.medinnovant.fr

BILLY.fr | © 2017 © Camille Motrenc

Avec Med’Innovant,

venez démontrer

et tester des innovations !

KUI SONT LES ORGANISATEURS ?



Le concours Med’Innovant est organisé par l’**Etablissement Public d’Aménagement Euroméditerranée** (www.euromediterranee.fr) et **La Cité des Entrepreneurs d’Euroméditerranée*** (www.la-cite.com) avec cette année le soutien de **P. Factory**, accélérateur de startups en Provence (www.pfactory.co). Ce grand rendez-vous de l’innovation durable en milieu urbain a pour objectif de repérer, promouvoir et accélérer des porteurs de projets (grands groupes, PME, startups, associations,...) qui souhaitent mener des initiatives innovantes (solutions et services) en phase avec les enjeux de **la SmartCity et du SmartPort**.

Med’Innovant s’inscrit dans une vision opérationnelle de mise en œuvre, à court ou moyen terme, de projets tests et démonstrateurs sur le périmètre de l’EcoCité Marseille Euroméditerranée, sur les emprises du Grand Port Maritime de Marseille et plus largement le territoire d’Aix-Marseille Provence Métropole.

Ce concours associe également des partenaires industriels de premier plan qui souhaitent accélérer leurs processus d’open innovation en allant à la rencontre de startups.

* Association co-financée par Euroméditerranée et la CCIMP qui a pour objectif d’animer et de mettre en réseau plus de 230 chefs d’entreprises qui souhaitent être associés à la dynamique économique portée par Euroméditerranée.

SUR QUELLES THEMATIQUES DE LA SMARTCITY ET DU SMARTPORT ?

Quelques exemples de thématiques applicatives dans lesquelles les candidats pourront s’inscrire :

Technologies sans contact et objets connectés - Habitat et environnement- Mobilité et sécurité - Services numériques - Systèmes d’information portuaire - Infrastructures numériques - Logistique - Energie - Relation Ville Port - Gestion des escales - Sécurité - Procédures douanières...

QUELS BENEFICES POUR LES PARTICIPANTS ?

- **Bénéficier de mises en relation ciblées en rencontrant grands comptes, chefs d’entreprises** et acteurs portuaires.
- **Gagner en visibilité** : mise en avant des profils des lauréats (site web, réseaux sociaux, presse, interviews vidéo, show-room).
- **Tester et démontrer la solution ou le produit innovant** sur le périmètre de l’EcoCité Euroméditerranée (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements), les emprises du Grand Port Maritime de Marseille et plus largement sur la métropole Aix-Marseille Provence.
- **Profiter d’un accompagnement individuel** prodigué par une équipe pluridisciplinaire.
- **Rempporter jusqu’à 50 000 € de dotations financières** (à partager entre les 4 lauréats) et de **l’apport en nature**.

QUI PEUT PARTICIPER

- Des start-ups, PME, grands groupes, associations
- Basées en France et à l'étranger
- Existantes ou en cours de création
- Ayant une réponse innovante à un besoin/problème dans le domaine de la SmartCity et du SmartPort

- **AMBITION** : identification du besoin et de la problématique à résoudre
- **SOLIDITE DU PROJET / BUSINESS MODEL** : pertinence de la solution, faisabilité technique, maturité commerciale, mise en oeuvre
- **QUALITE ET CREDIBILITE DE L'EQUIPE** : capacité à porter un projet
- **IMPACT POUR LE TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION** : l'innovation doit pouvoir être mise en oeuvre sur le périmètre de l'EcoCité Euroméditerranée, sur les emprises du Grand Port Maritime de Marseille et plus largement le territoire d'Aix-Marseille Provence Métropole

QUEL EST LE TIMING

- Le concours est ouvert, en continu, du **1er septembre 8 h au 10 octobre 2017 17h00**.
- Les candidats devront postuler en ligne, dans une rubrique dédiée, sur le site internet www.medinnovant.fr

- **30 octobre 2017 (14 h - 17 h)** : Présélection des 30 dossiers par le jury n°1*
- **10 novembre 2017 (14 h - 17 h)** : Présélection de 10 à 15 dossiers par le jury n°2**
- **21 novembre 2017**
 - **14 h - 18 h** : Audition des candidats sélectionnés par le jury final (jury n°1 et 2)
 - **18 h - 22 h** : Remise des prix aux 4 lauréats

COMMENT SONT CHOISIS LES CANDIDATS

QUEL EST LE CALENDRIER PREVISIONNEL

CONFIDENTIALITÉ

Les documents transmis dans le cadre de ce concours sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont communiqués qu'aux membres du jury. Les informations seront utilisées uniquement pour permettre de juger la candidature du porteur de projet.

Cette 6ème édition sera parrainée par **Nicolas Bouzou**, économiste et essayiste français, directeur du cabinet de conseil **Asterès** et co-fondateur du **Cercle de Belém**.

* Composition du jury d'experts n°1 : Euroméditerranée, la Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée, PFactory J'accélère, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, Grand Port Maritime de Marseille.

** Composition du jury d'experts n°2 : Jury n°1 + partenaires financiers et relais

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA VILLE DURABLE MEDITERRANEENNE !

ILS SONT PARTENAIRES ASSOCIÉS EN 2017



ILS SONT PARTENAIRES RELAIS EN 2017



Pour toute demande d'informations, veuillez contacter :

Valérie Martin, Déléguée Générale
Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée

Email : valerie.martin@la-cite.com

Tel : 04 91 90 14 54 - Portable : 06 04 59 37 52